

Dossier de presse

Lambersart, une ville « Active et Sportive »



Sommaire

I La ville a reçu le label « Ville active et sportive » 2018-2019

II Le mot des élus

III Lambersart en chiffres

IV Les actions qui ont retenu l'attention du jury

I La ville a reçu le label « Ville active et sportive » 2018-2019

C'est Alain Mazereeuw, adjoint au maire délégué au sport, aux associations et président de l'OMJS (Office Municipal de la Jeunesse et Sport), qui a reçu des mains de Laura Flessel, ministre des sports, le label « Ville Active et Sportive » 2018-2019 lors d'une cérémonie officielle à Toulouse le 1er février dernier. Une distinction qui récompense les actions de la ville, de ses services et des bénévoles des associations pour le développement du sport.

Très engagée dans le développement de l'activité physique et sportive et l'aménagement de nombreux équipements pour la population, c'est sous l'impulsion de l' élu au sport que la commune avait déposé sa candidature pour l'obtention du label « Ville active et sportive 2018-2019 », un label qui a pour objet de récompenser les initiatives, les actions, les politiques sportives et la promotion des activités dans ce domaine, sous toutes ses formes et accessibles au plus grand nombre.

Le jury du Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) a attribué à Lambersart le label 2 lauriers (sur une échelle de 4) pour une durée de deux ans. Une belle récompense pour la politique sportive dynamique de la ville axée notamment autour du sport amateur et pour tous qu'il soit collectif ou individuel.

119 villes ont reçu le label "Ville active et sportive" pour les années 2018-2019. C'est ce qu'a annoncé l'Andes (Association nationale des élus en charge du sport), membre du Conseil national des Villes actives et sportives avec l'Union sport et cycle et le ministère des Sports. Pour la deuxième édition de cette récompense, créée en 2017, 113 nouvelles villes rejoindront les 175 villes déjà récompensées lors du millésime 2017-2018 et six villes bénéficieront d'un laurier supplémentaire.

Au total, 151 candidatures ont été présentées cette année. "Le jury a remarqué des orientations retenues par les communes, notamment les événements de promotion autour du sport-santé et du sport féminin ainsi que le caractère innovant des infrastructures sportives de proximité", a précisé l'Andes dans un communiqué.

II Le mot des élus : Christiane Krieger, maire de Lambersart

« La ville de Lambersart propose une politique sportive volontariste avec l'ambition de faire de la ville un vaste terrain de sport ! C'est donc avec un grand honneur que nous avons reçu cette distinction nationale. Que ce soit en nombre d'adhérents ou en termes de résultats sportifs, les clubs lambersartois font beaucoup pour la renommée de la ville. Quelques exemples : nous avons d'excellents résultats en hockey féminin. Championnes de France, elles ont participé à des coupes européennes et ont ainsi représenté Lambersart à l'étranger. Dans d'autres sports, comme le basket, la Jeune France a le plus gros effectif d'adhérents de la région et de très bons résultats. Dans les sports individuels, nous avons également des encadrants de très haut niveau qui font beaucoup dans la transmission de leur sport et des valeurs qui les accompagnent. On pourrait citer d'autres sports, comme le basket féminin, le tennis, le foot, qui font beaucoup. Tout cela rejaillit positivement sur la ville et sur les clubs, créant de fait un cercle vertueux ! »

Le mot d'Alain Mazereeuw, adjoint au sport, à l'animation, à la vie associative

« Si la réussite sportive appartient aux clubs, qui maîtrisent leurs recrutements qui forment leurs encadrants sportifs, leurs jeunes, etc, la ville, elle, crée des conditions de pratique du sport pour favoriser l'excellence, la compétition, le sport adapté ou le sport loisir, selon le choix de chaque association. Cela passe autant par l'achat de matériel, d'entretien ou de construction d'équipements sportifs comme à Coubertin ou plus récemment le club House du complexe sportif Georges Delfosse. Mais nous les aidons dans d'autres domaines, ainsi le contrat ville/association sur trois ans garantit la stabilité financière et donc une bonne visibilité de trésorerie et de subvention, cela concourt à une certaine sérénité budgétaire. Nous apportons également une aide significative en matière de formation administrative des cadres des associations.

C'est aussi des lauriers pour l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Lambersart qui a pour objet général, en liaison avec la ville, d'étudier les questions relatives à la jeunesse et aux sports, mais aussi de suggérer, de soutenir, d'encourager toutes initiatives, efforts et réalisations tendant à favoriser l'éducation, et l'information sociale, civique, citoyenne, culturelle et sportive. L'office est un véritable outil de réflexion et d'action pour l'éducation et la formation notamment et l'on peut penser que l'OMJS, un organisme pas si courant, a contribué par son action à favoriser l'attribution par le CNVAS des

deux lauriers. En effet, il faut dire que l'OMJS est agréé sport et adhérent à la fédération nationale des offices du sport. L'OMJS assure ainsi un concours actif dans l'organisation des manifestations sportives comme les Foulées ou caritatives comme le Téléthon, la banque alimentaire, il met les jeunes sportifs à l'honneur dans le cadre des trophées du printemps du sport. Enfin les membres du comité directeur de l'OMJS sont de droit au conseil des associations. »

III Lambersart en chiffres

Environ quarante associations sportives.

Plus de 5500 adhérents

12 équipements à vocation sportive (1 piscine, 1 piste d'athlétisme, 3 complexes sportifs, 1 aréna, une dizaine de courts de tennis (dont 3 municipaux), 5 terrains de foot, terrain de hockey, des aires de jeux de type city stade, etc.)

700 K€ euros de budgets (3,3% du budget municipal)

IV Les principales actions qui ont retenu l'attention du jury

- Les foulées lambersartoises, organisées le 4^{ème} dimanche de septembre, comptent entre 1500 et 2000 participants (course familiale et compétitive). 4 courses: 1km CE et CM, 2km, 5km, 10 km (label régional). 2018 sera la 33^{ème} édition. En partenariat avec l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Lambersart, le club d'athlétisme, et avec le soutien de nombreuses associations du territoire, les foulées sont un rendez-vous compétitif, familial et convivial.
- L'Aréna : Structure multisports de sable. Accès libre (de fin août à fin mars) et encadrée (de mi-avril à 3^{ème} semaine août), étape beach tennis. 2018 sera la 11^{ème} année. Entre 7000 et 9800 participants/an depuis 2008
- Les actions loisirs avec les 3 city-stades, le skate park et son espace de graff', les 2 aires multisports, les 3 terrains de mini foot en accès libre tout au long de l'année, et l'aréna avec ses espaces enherbés propices à la pratique libre type greench (volley ou activité sportive libre sur herbe).
- La randonnée cyclo familles, organisée en mai par le Service des Affaires Scolaires depuis 4 ans : balade familiale dans la Ville de Lambersart, et le en partenariat avec le cyclo club de Lambersart (200 personnes chaque année).
- La santé avec les diagnofoms (évaluation du quotient de forme général par la passation d'ateliers sportifs : CE1 (400 élèves) et 6èmes (550 collégiens), journée associations, semaine bleue et forum santé.
- La solidarité avec l'organisation du TELETHON, en partenariat avec plus de 30 associations volontaires (ex : SMG Volley et gymnastique rythmique, Animations sportives avec le Conseil des Jeunes, Club Nautique Lambersartois, Iris Hockey sections fauteuil Hockey et valide, le judo avec le JAK, Le Football Club Lambersart et des associations culturelles...).
- La Journée Jeunesse : animations sportives (escalade, fauteuil hockey, acro-basket, gymnastique en démonstration, trampoline, vélo, roller) au cours d'une journée destinée à la jeunesse lambersartoise, en partenariat avec les associations locales.
- Les balades architecturales à pieds ou à vélo, organisées par le Service Animation Culture de Lambersart : découverte guidée du patrimoine architecturale de la ville et de l'histoire.
- La création d'un circuit de balades (pédestres, cyclistes) sur la ville, disponible sur le site internet de la ville et sur la plaquette « A la découverte de Lambersart ».

- Les Ateliers sportifs loisirs : escalade 11-17 ans, Boxe 8-25 ans, foot en salle 12-17 ans
- Les Temps Loisirs Parents Enfants : activités proposées le samedi matin à destination des familles lambersartoises.
- Les ouvertures publiques piscine pendant les vacances d'été (16h30 à 19h30)
- L'aide financière de la Ville aux familles par l'intermédiaire du Chèque Loisirs Familles (18€50 pour l'inscription d'un enfant de 4 à 16 ans dans une association inscrite au dispositif).
- Le partenariat et le soutien au CCAS dans le cadre de leurs missions auprès des aînés (ambassadeurs de la Forme, Marche Nordique, Forum Santé) et du handicap lors de la Journée « Même regard autour du Sport ».
- Les activités sportives au sein des Accueil de Loisirs de mineurs, des ateliers de la pause méridienne et des Nouvelles Activités Périscolaires.
- Les 2 rallyes urbains organisés par le Service Enfance, avec découverte d'activités sportives et ateliers sportifs sur les secteurs Pacot Vandracq et Canteleu.
- Le soutien aux évènements associatifs loisirs et compétitifs : tournoi qualificatif CECIFOOT (UNADEV et FCL en 2014), coupe d'Europe N3 hockey sur gazon (IRIS HOCKEY 2014), sport et santé « Tous à vos baskets » avec l'EPGV depuis 2 ans, le soutien à l'organisation du Roller Kid, avec l'association Roller Sports Lambersart, chaque année depuis 4 ans dans un quartier prioritaire de Lambersart.
- Le plan de formation des dirigeants, la mise à l'honneur de sportifs par l'omjs dans le cadre du printemps du Sport, et des bénévoles des associations lors de la soirée des bénévoles en septembre.
- Le Conseil des Associations (élus/services/associations), instance consultative, qui axe sa réflexion sur les outils nécessaires au plan de formations des cadres associatifs et sur les critères d'attribution des subventions.
- Les aides à la visibilité par la publication d'un guide pratique de la liste des associations sportives du territoire et des modalités de contact, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville de Lambersart.
- L'aide à la communication : visibilité sur le portail de la ville, l'infolettre associative numérique, la journée rencontre des associations : 1^{er} samedi de septembre. Organisé par la ville de Lambersart et l'OMJS de Lambersart, l'aide à la diffusion (affiches, flyers) avec une personne en charge du soutien graphique, l'aide à la création et l'hébergement d'un site internet sur le portail de la Ville pour les associations en demande.

- La mise à disposition de places (place pour les tournois, match, etc.)
- Le soutien à l'organisation de manifestations sportives sur le territoire (prêt de matériel, d'ouvrages pédagogiques et didactiques, structures ou équipements sportifs) de structures et de bâtiments.
- Le subventionnement aux associations.
- Le dispositif des contrats triennaux qui garantissent aux principales associations sportives et culturelles (et en particulier celles employant du personnel) des subventions sur 3 ans et qui contractualisent sur des objectifs précis.

Etc.

Contact presse

Yann Lefebvre, responsable service Animation des Politiques Sportives

Tel : 03 20 08 44 44

Mail : aps@ville-lambersart.fr

Adjoint référent :

Alain Mazereeuw